



Un portail Web amélioré  
disponible en tout temps!



## Infolettre

Mandataires en vérification de véhicules routiers

N°9 – Le 19 juin 2024

### Mise à jour de la section 2.6 – L'identification d'un véhicule et de son propriétaire Guide du mandataire en vérification de véhicules routiers

Nous vous informons que la section ci-haut mentionnée a été mise à jour dans le Guide du mandataire en vérification de véhicules routiers. En effet, l'identification du propriétaire d'un véhicule (point 4.2) n'est plus possible en consultant le certificat d'immatriculation temporaire, car celui-ci ne contient plus les informations du propriétaire. Il a donc été retiré des choix des documents fournis par le propriétaire pour l'identifier.

### Nouvelle composante « Garde-courroie » (# 342) pour les motocyclettes

En lien avec l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions au *Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers (RNSVR)*, nous vous informons que vous devez désormais effectuer la vérification d'une nouvelle composante, soit le garde-courroie (# 342). La méthode de vérification et les défectuosités prévues sont les mêmes que celles indiquées à la section 8.3 « Siège, garde-boues et garde-chaine » du [Guide de vérification mécanique des motocyclettes](#) qui sera mis à jour dans les prochaines semaines.

### Incidents résolus

### Portail SAAQclic Mandataires en vérification de véhicules routiers

Lors d'une mise à jour du système, deux incidents ont été corrigés :

- 1) Augmentation de la limite de caractères de 9 à 60 pour le « Nom de rue » dans les informations concernant le propriétaire, lorsque vous cliquez sur « Fournir les renseignements d'un véhicule »
- 2) Correction des messages d'erreurs lors de la création d'un AVP. Il est maintenant possible d'intégrer les AVP multicopies avec le numéro indiqué sur celui-ci.

### En terminant...

Si vous avez des questions supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec nous au 1 866 507-5482 ou par courriel à [crg-ssm@saaq.gouv.qc.ca](mailto:crg-ssm@saaq.gouv.qc.ca).

*La Direction du soutien aux mandataires*